MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Tarbes

Autres communes :

R500

Appellation : Maison natale du maréchal Foch

Monument(s)

Appellation : Maison natale du maréchal Foch

Protection : classement

Arrêté : classement le 30/01/1938

Étendue de la protection : Maison natale du maréchal Foch : classement par décret du 30 janvier 1938

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.